

# CONTRAT DE BAIL

Entre le soussigné monsieur DAKON KAA  
Domicilié à AGNI BILO KAR en sa qualité de bailleur.

Et DAKON TANOH FOLAN & PAIDIce domicilié à  
AGNI BILO KAR. En sa qualité de locataire.

Il a été convenu ce qui suit :

## Article 1

Monsieur DAKON KAA..... Qui met  
en location son local situé à AGNI BILO KAR au quartier  
RÉSIDENTIEL..... A usage PROFESSIONNEL... A  
monsieur DAKON TANOH FOLAN & PAIDIce.

## Article 2

Le loyer mensuel est de .....10.000 F

## Article 3

Le bailleur est tenu de respecter l'engagement pris par lui ou son représentant

## Article 4

Le présent contrat a une durée de INDETERMINÉ.  
Renouvelable par tacite reconduction.

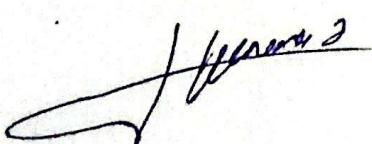
## Article 5

Tout litige révélant du présent contrat fera l'objet d'un règlement à l'amiable  
en cas d'impossibilité il sera porté devant les juridictions compétentes.

## Article 6

Le présent contrat prend effet à compter du 03.09.2025

### Le bailleur



### Le locataire

